

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absent : Monsieur LE DEM Philippe

Absents excusés : Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Madame LECLERC Sylvie.

Procuration a été donnée à :

Madame LAURENT Jacqueline donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Madame NIANG Kiné
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame VICHERAT Valérie
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Madame KHEDDAR Haiate
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-036 : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT UNIS-CITÉ CENTRE VAL DE LOIRE/VILLE DE BRIARE (45)

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, l'association Unis-Cités a créé le service civique Solidarité Seniors. L'association, dont la mission est d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes de 16 à 25 ans, possède les moyens nécessaires afin de former et de recruter ces jeunes. Elle est nationale mais se décline en antennes locales, dont celle de Gien.

Une convention entre Unis-Cités et la ville de Briare permettrait de faire intervenir des services civiques recrutés par l'association dans la commune, afin de mettre en place des animations à destination des seniors, et d'effectuer des visites de courtoisie à domicile. En signant cette convention, la ville de Briare s'engage pour un an à :

- Soutenir Unis-Cité dans ses actions, notamment à travers la communication auprès des administrés ;
- Mettre à disposition à titre gracieux un local ponctuel qui servira de point de chute aux volontaires pour se reposer entre deux interventions.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de la signature de la convention avec l'association Unis-Cités pour le déploiement du service civique Solidarités Seniors à Briare.

Le 15 mai 2023

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET